

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - (extraits)

Ces conditions régissent la vente des produits et services de TISSOT. Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

L'utilisateur s'engage à les lire attentivement et notifie son accord d'être soumis à l'ensemble des conditions générales de vente disponibles sur le site www.tissot.fr.

LOI APPLICABLE – ELECTION DE DOMICILE : Les présentes conditions générales de vente sont soumises à la loi française. Le droit français est seul applicable.

CHAMP D'APPLICATION : Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les commandes reçues par TISSOT et sont valables au moment où la commande est passée. Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations contractuelles au plus tard au moment de la validation de commande.

VALIDATION : L'utilisateur des services déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions avant la passation de sa commande. La validation de sa commande vaut donc acceptation de ces conditions. Le Client a connaissance de l'intégralité des CGV mis à sa disposition sur www.tissot.fr.

DISPONIBILITE DES ARTICLES ET PRODUITS : Nos articles sont proposés dans la limite des stocks disponibles et pour ceux non stockés par nos soins, dans la limite de leur disponibilité auprès des fournisseurs de TISSOT. Bien que nos bases de données soient régulièrement mises à jour, certains articles peuvent être provisoirement ou définitivement indisponibles. La responsabilité de TISSOT ne peut être engagée en cas de rupture de stock. Les prix des produits sont donnés à titre indicatif, donc susceptibles de modifications à tout moment sans préavis. Les articles seront facturés sur la base du tarif en vigueur lors du paiement de la commande. La TVA est fonction des produits achetés.

GARANTIE ET RETOUR : TISSOT ne pourra procéder à aucun échange ni reprise de tous articles, documents et ouvrages juridiques. En cas de manquement ou d'erreur non imputable au Client, toute réclamation concernant l'un de ses produits doit être formulée impérativement dans un délai de 10 jours ouvrés suivant la date de réception. Au terme de ce délai, la livraison sera réputée conforme et acceptée par le Client.

Droit de rétractation des Clients particuliers UNIQUEMENT :

Les Clients particuliers bénéficient d'un délai de 14 jours à compter de la réception des produits commandés pour exercer leur droit de rétractation auprès de TISSOT sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalités, à l'exception des frais de retour qui restent à leur charge. [Voir les modalités du droit de rétractation sur www.tissot.fr](http://www.tissot.fr)

CONTENU JURIDIQUE : Tissot vous garantit – pour les documents édités sous la marque TISSOT et **vendus par TISSOT** – des documents juridiquement à jour des dernières dispositions juridiques légales et réglementaires (il appartient au Client de s'assurer que le revendeur dispose bien des dernières éditions). Aussi TISSOT conseille à ses Clients de gérer leurs stocks à minima, les documents juridiques étant des documents rapidement périssables. TISSOT ne pourra être tenue responsable de l'utilisation par ses Clients d'anciens documents qui ne sont plus à jour. Les Clients sont invités à consulter gratuitement sur le site internet la table des éditions en vigueur de chaque document édité par TISSOT.

PRIX – PAIEMENT ET MODALITES DE LA COMMANDE : Pour les livraisons hors de France métropolitaine, les dispositions du code général des impôts relatives à la TVA sont applicables. Lorsque le Client se situe dans un pays européen hors de France métropolitaine, les règles européennes spécifiques en matière de TVA intracommunautaire s'appliquent. Des frais de dédouanement peuvent être exigibles, ils seront à la charge de l'acheteur, TISSOT n'ayant aucun contrôle sur ces frais.

Pour les Clients DOM TOM et Union Européenne, le numéro de TVA intracommunautaire doit être communiqué à TISSOT afin de pouvoir détacher la marchandise. [...] Des conditions particulières d'expédition, applicables en fonction du pays de destination, nécessitent l'établissement préalable d'une facture dite « proforma ».

TISSOT se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment du paiement de la commande. Les produits demeurent la propriété de TISSOT jusqu'au complet paiement du prix.

PAIEMENT ET SECURISATION : Les commandes feront l'objet de factures payables par carte bancaire (Visa, Eurocard, Mastercard), au moment de la commande.

Le Client certifie qu'il est pleinement habilité à utiliser la carte de paiement pour le paiement de sa commande. La commande ne deviendra définitive que par le paiement complet et total du prix. Aucun escompte ne pourra être accordé pour règlement comptant ou anticipé.

Conformément à la réglementation bancaire en vigueur, et afin d'assurer la confidentialité et la sécurité des informations communiquées, TISSOT ne mémorise pas les détails bancaires de ses Clients.

Pour les Clients DOM TOM et Union européenne : établissement préalable d'une facture pro forma (port en fonction du poids) ; expédition par avion dès réception de la commande et de son règlement (par carte bancaire, virement bancaire).

PARTICIPATION AUX FRAIS DE PORT ET EMBALLAGE : Pour les livraisons hors France métropolitaine, la commande sera traitée pro forma et renvoyée à l'adresse mail indiquée par le Client. Le port sera calculé en fonction du poids. Notre service client vous contactera afin de finaliser et payer votre commande. La participation aux frais de port et d'emballage varie en fonction du montant de la commande. [Consultez le détail](#)

DELAIS DE LIVRAISON : **Afin d'optimiser la livraison, il est conseillé d'indiquer une adresse à laquelle le colis pourra être réceptionné aux heures ouvrables. Indiquez un n° de téléphone.** Les commandes en ligne sont traitées informatiquement sous 24 heures (**jours ouvrés**). Le délai total de livraison est indicatif, il est estimé à 72 heures à compter de la remise au transporteur (dans le respect des horaires d'ouverture de la société et hors samedis, dimanches, jours fériés et fermetures annuelles pour congés).

Concernant le mode express, la livraison n'est possible qu'en France Métropolitaine et pour des commandes d'un poids maximum de 30 kilos. Dans tous les cas, les produits commandés seront envoyés à l'adresse de livraison que le Client a indiquée sur son compte. La facture est jointe au colis.

SUIVI ET RETARD DE LIVRAISON : TISSOT ne pourra être tenue pour responsable des retards de livraison qui ne sont pas de son fait. Toute réclamation concernant le suivi de la commande, doit impérativement nous parvenir dans un délai maximum de 30 jours. Au-delà de ce délai, la date, la localisation et les statuts de l'envoi ne pourront plus être obtenus. Par conséquent, aucune suite ne pourra être donnée à une réclamation tardive.

En cas d'absence lors de la livraison à l'adresse indiquée par le Client, un avis de passage peut être déposé dans la boîte aux lettres du Client ; il est alors possible de retirer le colis au lieu indiqué sur l'avis dans les dix jours qui suivent le dépôt de cet avis. Il est possible également que le transporteur délivre le colis dans votre boîte si elle est suffisante ou chez un tiers (gardien, voisin etc ...). TISSOT invite le Client à vérifier l'ensemble de ses possibilités. Toutes les informations sur la page du site www.tissot.fr rubrique Aide.

A l'exception des livraisons sur le territoire français, TISSOT décline toute responsabilité dans l'hypothèse où l'article livré ne respecterait pas la législation du pays de livraison.

COLIS DEFECTUEUX, ENDOMMAGES : A réception de son colis, il appartient au Client de notifier au transporteur et à TISSOT toutes réserves sur le produit livré. En cas d'avarie, il convient d'aviser TISSOT dans les 48 heures de la réception et d'adresser tout justificatif (photographies et bordereau de livraison). TISSOT ne pourra être tenue responsable si les réserves mentionnées ci-dessus n'ont pas été effectuées et si elle n'en a pas été informée dans le délai indiqué.

RESERVE DE PROPRIETE – CLAUSE PENALE : La société Tissot conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et en accessoires. Conformément aux dispositions légales, tout retard de paiement, défaut de paiement ou paiement incomplet dans un délai maximal de 15 jours rendra exigible après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, en sus du montant principal, outre les intérêts conventionnels (3 fois le taux d'intérêt légal), et les frais judiciaires éventuels, une indemnité à titre de clause pénale de 30% de la dette en principal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €uros. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur, dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus.

